

POUR L'ENVIRONNEMENT, le DÉPARTEMENT agit !



AIDE HABITAT DURABLE - Plan Habitat 2020

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION D'UN CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

ATTENTION : Avis obligatoire de l'Espace INFO >ÉNERGIE

Nom, prénom du demandeur de l'aide :

Nom, prénom du conjoint :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Mobile :

E-mail :

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA PRÉSENTE DEMANDE :

- La fiche technique (ci-jointe) pour l'installation d'un chauffe-eau thermodynamique (à remplir avec l'entreprise),
- Une copie du devis de l'installateur RGE⁽¹⁾,
- Attestation de la certification RGE de l'installateur,
- Les copies intégrales du dernier avis d'imposition sur le revenu de tous les occupants du logement, de la dernière taxe d'habitation et de la dernière taxe foncière (si acquisition récente, attestation notariale d'achat),
- Un RIB ou un RIP.

⁽¹⁾ liste des installateurs RGE disponible sur www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je, soussigné(e) :

- sollicite, conformément à la fiche technique au verso et aux devis joints, une Aide Habitat Durable pour l'installation d'un chauffe-eau thermodynamique,
- certifie l'exactitude de tous les renseignements indiqués,
- **m'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier ne soit déclaré complet** (date du courrier accusant réception du dossier complet par le Département de Saône-et-Loire),
- certifie, sur l'honneur, être en situation régulière à l'égard de la réglementation en vigueur, notamment sociale, fiscale et environnementale.

Signature

Fait à

le

Cette demande est à compléter et à renvoyer, accompagnée du devis et des pièces obligatoires, à l'adresse ci-dessous :

Maison Départementale de l'Habitat et du Logement

MDHL – ADIL 71

94 rue de Lyon – CS 20440 – 71040 MACON Cedex

FICHE TECHNIQUE

POUR L'INSTALLATION D'UN CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

ADRESSE DU LOGEMENT OÙ SERONT RÉALISÉS LES TRAVAUX

Nom, prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Mobile :

Nombre d'habitants dans le logement :

CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT EXISTANT

Année de construction du bâtiment :

Surface habitable chauffée : m²

Mode de chauffage : électricité gaz naturel
 propane bois fioul pompe à chaleur
 chaudière biomasse
 autre :

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Certification : CSTBat Solarkeymark

autre :

Volume du ballon : litres

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATEUR

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

COÛT DE L'INSTALLATION

ÉLÉMENTS DU DEVIS :

Montant : € HT

T.V.A. : €

TOTAL : € TTC

**Aide Habitat durable du Département
de Saône-et-Loire : 200 €**

PRÉVISION DE PROGRAMMATION :

Date de début des travaux :

CRITÈRES À RESPECTER

Pour les équipements de fourniture d'ECS et les dispositifs solaires installés sur appoint séparé pour la production d'ECS, l'efficacité énergétique minimale à respecter pour le chauffage de l'eau varie selon le type d'appoint et le profil de soutirage :

Profil de soutirage	M	L	XL	XXL
Appoint électrique	≥ 36 %	≥ 37 %	≥ 38 %	≥ 40 %
Autre	≥ 95 %	≥ 100 %	≥ 110 %	≥ 120 %

- certification RGE de l'installateur.

Cette demande est à compléter et à renvoyer, accompagnée du devis et des pièces obligatoires, à l'adresse ci-dessous :

Maison Départementale de l'Habitat et du Logement

MDHL – ADIL 71

94 rue de Lyon – CS 20440 – 71040 MACON Cedex